Mise en ligne le 30 mars 2026

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20260330-1-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 30-03-2026
Publication le : 30-03-2026

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 20 mars 2026

Nombre de membres au Conseil Municipal : 29

qui ont pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Philippe VIALAT.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Jean-Philippe VIALAT, Margaux ROMANI, Mathias LAVOLE, Janique FEUVRIER, Yann DEBERNARDY, Juline HERITIER, Stéphane ROYER, Laetitia AMBLARD, Karim RHIDOUANI, Nadège BROUILLET, Alexandre DARTIGUES, Christian REYMOND, Vanessa JORGE, Benoît LALIRE, Maud AMOLONI, Pascal GIROUD, Sana SOUISSI, Claude PAZZELLI, Gaëlle NICOL DARTIGUES, Thomas VAGELLI, Laurence VELLA, Yvan THIERY, Ophélie GIROUD, Bruno MAHE, Rachel KALLOU, Gérald CANTOURNET, Agathe PASQUIER, Florian GRENIER.

Absents :

Madame Gaëlle PIRET donnant pouvoir à Madame Maud AMOLINI.

Monsieur Mathias LAVOLE est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil municipal a désigné deux assesseur :

- Madame Nadège BROUILLET,
- Monsieur Christian REMOND.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-5.1-024

Election des adjoints

Monsieur le Maire rappelle que les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Monsieur le Maire indique qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire a été déposée.

Monsieur le Maire invite les Conseillers municipaux à voter à bulletin secret. Chaque Conseiller est appelé à se déplacer vers l'urne pour voter.

Il est procédé, avec les membres du bureau, au dépouillement du vote.

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20260330-1-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 30-03-2026
Publication le : 30-03-2026

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) :	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] :	26
f. Majorité absolue	15

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Mathias LAVOLE. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation, à savoir :

- Mathias LAVOLE : Premier Adjoint
- Juline HERITIER : Deuxième Adjointe
- Stéphane ROYER : Troisième Adjoint
- Margaux ROMANI : Quatrième Adjointe
- Alexandre DARTIGUES : Cinquième Adjoint
- Laetitia AMBLARD : Sixième Adjointe
- Karim RHIDOUANI : Septième Adjoint
- Nadège BROUILLET : Huitième Adjointe

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins 23 mars 2026
Le Maire

